

## REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 26 juin 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni ce jour à 18h30

**Etaient présents** : Alain Pakosz – Jean-François Daly – Patrick Verdin - Rolande Grolier – Martine Roussel - Nadine Leclercq - Christelle Rutkowski – Michel Tiefenbach – Nathalie Evrard – Michel Koniusz – Lucien Larcanché – Maxime David Rudy Marage – Frédéric Nathiez – Virginie Rizzo – Claire Secq – Amélie Nowicki – Antoine Hector.

**Excusée** : Caroline Brissez (Procuration à Jean-François Daly)

**Secrétaire de séance** : Jean-François Daly

Le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire à la mairie (salle de la mairie), sous la présidence de Monsieur A. Pakosz, Maire, qui a fait donner lecture du compte rendu de la réunion précédente du 23/05/2020, document ratifié à l'unanimité.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Le Maire a ensuite invité tous les membres du Conseil Municipal présents à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### **I – Compte de gestion 2019**

Le compte de gestion établi par le comptable du Trésor fait apparaître le même résultat que le compte administratif et aboutit à cette conclusion : « aucune anomalie constatée ».

Le Conseil est appelé à approuver le compte de gestion :

- pour : 19
- contre : 0
- abstention : 0

*Le compte de gestion est adopté à l'unanimité.*

### **II – Compte administratif 2019**

M. le Maire présente le compte administratif 2019.

**COMMUNE DE ERRE**  
**CA 2019**  
*Vue d'ensemble du fonctionnement*

<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	
	<b>Réalisé</b>
011 - Charges à caractère général	252 519.91
012 - Charges de personnel et frais assimilés	345 932.28
65 - Autres charges de gestion courante	159 200.8
66 - Charges financières	2 019.47
67 - Charges exceptionnelles	0
022 - Dépenses imprévues	
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>759 672.46</b>
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>4 550</b>
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>764 222.46</b>
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	
	<b>Réalisé</b>
013 - Atténuations de charges	22 643.20
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	51 279.31
73- Impôts et taxes	633 091.61
74 - Dotations, subventions et participations	405 257.06
75 - Autres produits de gestion courante	27 657.42
77 - Produits exceptionnels	38 631.12
<b>Total recettes réelles</b>	<b>1 178 559.72</b>
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>2 550.00</b>
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>1 181 109.72</b>
002 - Excédent de fonctionnement reporté	413 210.79
<b>SOLDE DE FONCTIONNEMENT</b>	
	<b>Réalisé</b>
<b>Solde de fonctionnement réalisé</b>	<b>830 098.05</b>

**COMMUNE DE ERRE**  
**CA 2019**  
*Vue d'ensemble de l'investissement*

<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	
	<b>Réalisé</b>
020 - Dépenses imprévues	0
16 - Emprunts et dettes assimilés	19 329.17
20 - Immobilisations incorporelles	1 780.51
21 - Immobilisations corporelles	155 906.06

23 - Immobilisations en cours	139 314.04
<b>Total dépenses réelles hors opérations</b>	<b>316 329.78</b>
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>13 840.05</b>
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>330 169.83</b>
<b>001 – Déficit d'investissement reporté</b>	<b>7 509.21</b>
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	
	<b>Réalisé</b>
024 - Produits des cessions d'immobilisations	0
10 - Dotations, fonds divers et réserves	90 080.77
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	619 471.04
13 - Subventions d'investissement reçues	80 531.34
<b>Total recettes réelles hors opérations</b>	<b>790 083.15</b>
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>15 840.05</b>
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>805 923.20</b>
<b>001 - Excédent d'investissement reporté</b>	<b>0</b>
<b>SOLDE DE L'INVESTISSEMENT</b>	<b>468 244.16</b>

D'où un résultat de clôture 2019 de +830 098.05€ en Fonctionnement et de +468 244.16€ en Investissement. Ces 1 298 342.21€ représentent le résultat de clôture global de l'exercice 2019 qui sera versé au BP 2020 sous la forme 468 244.16€ (article R001), 830 098.05€ (article R002).

***Le Conseil est appelé à voter, M. le Maire sort, il ne prendra pas part au vote et M. Patrick Verdin est élu président de l'assemblée durant l'absence du maire. Il demande au CM de prendre part au vote.***

- pour : 18
- contre : 0
- abstention : 0

*Le compte administratif est voté à l'unanimité*

***Le compte administratif étant voté, le Maire récupère la présidence, reprend part au débat et présente le budget primitif 2020.***

### **III – Présentation du budget primitif 2020**

**COMMUNE DE ERRE**  
**BP 2020**  
*Vue d'ensemble du fonctionnement*

<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>Propositions Globales</b>
011 - Charges à caractère général	414 650.00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	457 650.00
014 – ATTENUATION DE PRODUITS	30 000.00
65 – AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	214 925.38
66 - Charges financières	1 696.67
67 - Charges exceptionnelles	2 000.00
022 - Dépenses imprévues	190 000.00
Total dépenses réelles	1 310 922.05
Total dépenses d'ordre	584 237.00
Total dépenses de fonctionnement	1 895 159.05
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>Propositions Globales</b>
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	32 000.00
73 - Impôts et taxes	601 285.00
74 - Dotations, subventions et participations	400 427.00
75 - Autres produits de gestion courante	10 012.00
77 - Produits exceptionnels	0
013 - Atténuations de charges	18 837.00
002 - Excédent de fonctionnement reporté	830 098.05
Total recettes réelles	1 892 659.05
Total recettes d'ordre	2 500.00
Total recettes de fonctionnement	1 895 159.05

*Commune de ERRE*

**BP 2020**

*Vue d'ensemble de l'investissement*

<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>Propositions Globales</b>
001 – Déficit d'investissement reporté	0
020 - Dépenses imprévues	160 000.00

<b>16 - Emprunts et dettes assimilés</b>	<b>19 980.16</b>
<b>20 - Immobilisations incorporelles</b>	<b>17 200.00</b>
<b>21 - Immobilisations corporelles</b>	<b>413 000.00</b>
<b>23 - Immobilisations en cours</b>	<b>559 546.00</b>
<b>Total dépenses réelles hors opérations</b>	<b>1 199 726.16</b>
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>2 500.00</b>
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>1 202 226.16</b>
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>Propositions Globales</b>
<b>001 - Excédent d'investissement reporté</b>	<b>468 244.16</b>
<b>024 - Produits des cessions d'immobilisations</b>	<b>0</b>
10 - Dotations, fonds divers et réserves	42 000.00
13 - Subventions d'investissement reçues	107 745.00
1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés	0
16 - Emprunts et dettes assimilés	0
<b>Total recettes réelles hors opérations</b>	<b>149 745.00</b>
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>584 237.00</b>
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>1 202 226.16</b>

**Montant du budget global 2020 : 3 097 385.21€**

Le budget est mis au vote :

- pour : 19
- contre : 0
- abstention : 0

*Le budget primitif 2020 est voté à l'unanimité.*

#### **IV – Taux d'imposition 2020**

M. le Maire détaille les différents taux 2020 en précisant qu'il propose de ne pas les augmenter cette année.

- Foncier bâti : 33.94%
- Foncier non bâti : 95.45%

Le CM est appelé à délibérer par un vote à main levée

- pour : 19
- contre : 0
- abstention : 0

*Les taux sont adoptés à l'unanimité.*

## V – Subventions aux associations

M. Patrick Verdin détaille l'ensemble des subventions :

Associations	BP 2019	BP 2020
Anciens Combattants	280	280
USEH	2 600	2 600
A Erre Obic	259	760
Harmonie Municipale	5 560	5 560
DDEN	80	80
Associations parents d'élèves	3 714	215
Usep école S. Lanoy	505	505
Médiathèque	3 000	3 000
La FOURMI'R	103	105
Ippon Club Judo		500
Comité des Fêtes	2 500	2 500
<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>	<b>18 948</b>	<b>16 105</b>
CCAS	7 600	7 600
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>26 548</b>	<b>23 705</b>

*Les subventions sont mises au vote et sont adoptées à la majorité. Mme Rutkowski et M. Marage faisant partie d'une association, s'abstiennent lors du vote.*

- pour : 17
- contre : 0
- abstention : 0

## VI – délibérations diverses

VI – 1 : Représentants à la Commission Communale des Impôts Directs. Il est proposé à l'assemblée de transmettre une liste de noms pour la constitution de cette commission qui comportera au final 12 noms choisis par la Direction des Impôts.

Le CM est appelé à se prononcer par un vote à main levée.

- pour : 19
- contre : 0
- abstention : 0

*La délibération est votée à l'unanimité.*

VI – 2 : Représentants au SICAEI (Syndicat intercommunal d'Aide à l'Enfance Inadaptée). Il est nécessaire de désigner 2 titulaires et 2 suppléants pour ce syndicat. Il est proposé au conseil de désigner Mme Grolier, Mme Leclerq comme titulaires et Nathalie Evrard et Lucien Larcanché comme suppléants.

Le CM est appelé à se prononcer par un vote à main levée sur ces représentants.

- pour : 19
- contre : 0
- abstention : 0

*La délibération est votée à l'unanimité.*

VI – 3 : Représentants au Syndicat mixte de Gestion du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut. A la demande du parc il est souhaitable que le Maire de la Commune soit le délégué titulaire et qu'un autre membre du conseil soit suppléant. Il est donc proposé la candidature de M. le Maire comme titulaire et M. Michel Koniusz comme suppléant.

Le CM est appelé à se prononcer par un vote à main levée sur ces représentants.

- pour : 19
- contre : 0
- abstention : 0

*La délibération est votée à l'unanimité.*

VI – 4 : Représentants au SIGPH (Syndicat intercommunal de Gestion de la piscine). Il est nécessaire de désigner 2 titulaires et 2 suppléants au syndicat. Il est donc proposé la candidature de M. le Maire et Michel Tiefenbach comme titulaires ainsi que Olivier Nathiez et Maxime David comme suppléants

Le CM est appelé à se prononcer par un vote à main levée sur ces représentants

- pour : 19
- contre : 0
- abstention : 0

*La délibération est votée à l'unanimité.*

VI – 5 : Représentant au SIDEN-SIAN pour la compétence Défense Extérieure contre l'Incendie. Il est proposé de désigner M. le maire comme représentant de la commune.

Le CM est appelé à se prononcer par un vote à main levée pour cette représentation.

- pour : 19
- contre : 0
- abstention : 0

*La délibération est votée à l'unanimité.*

VI – 6 : M. le Maire informe l'assemblée qu'il est désormais obligatoire pour les communes de plus de 1 000 habitants d'adopter un règlement intérieur du conseil municipal.

Le CM est appelé à se prononcer par un vote à main levée au sujet de cette adoption

- pour : 19
- contre : 0
- abstention : 0

*La délibération est votée à l'unanimité.*

VI – 7 : Il est proposé d'attribuer des bons cadeaux d'une valeur de 50€ pour les couturières bénévoles en remerciement de la fabrication de masques de protection contre le Covid-19 destinés à la population. Elles ont réalisé près de 5000 masques et nous les en remercions chaleureusement.

Le CM est appelé à se prononcer par un vote à main levée.

- pour : 19
- contre : 0
- abstention : 0

*La délibération est votée à l'unanimité.*

VI – 8 : Révision des tarifs pour le centre de loisirs 2020 : Il est proposé au conseil d'adopter les mêmes tarifs que l'année précédente.

Le CM est appelé à se prononcer par un vote à main levée pour le maintien des tarifs 2019.

- pour : 19
- contre : 0
- abstention : 0

*La délibération est votée à l'unanimité.*

## **VII : Tirage au sort des jurés d'assises**

Il est nécessaire de procéder au tirage au sort des jurés d'assises pour les prochaines sessions du tribunal. Trois personnes ont donc été tirées au sort sur la liste électorale.

### **VIII - Informations diverses**

- compte rendu de la réunion du SIGPH du 13 février 2020
- compte rendu de la réunion d'ACOM France du 15 juin 2020
- syndicat Mixte des Transports du Douaisis : organisation de la ligne 211
- rapport d'activité 2019 Habitat haut-de-France
- rapport d'activité 2019 de l'ADIL (Agence d'Information sur le Logement)

Il n'y a pas eu de question du public.

L'ordre du jour étant épuisé, les membres présents n'ayant plus de remarque à formuler ni de question à poser, Monsieur le Maire a levé la séance à 21h55. Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Alain PAKOSZ

